

part inattendu du frère Joseph, disparu tout-à-coup sans laisser aucune trace.

Mon ami me dit qu'il frappait avec conviction et au bon endroit lorsqu'il l'a rencontré sur la ferme.

FRANC.

LES INSTITUTEURS

Que vont dire Nos Seigneurs les Evêques de l'article que vient de publier un journal sacrosaint, le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, sur la question des misérables salaires payés aux instituteurs et aux institutrices de la province de Québec dans certaines municipalités dont les commissaires d'écoles devraient être encarcanés, car ils le méritent richement.

Seulement, en cette occurrence, on nous permettra bien une légère observation, qui nous vient à l'esprit en lisant cet article étonnant dans un journaliel que celui que nous avons mentionné.

Lorsque nous avons publié de vigoureux articles sur cette même question, il n'y avait pas assez de munitions dans l'arsenal ecclésiastique pour nous extorminer ; toutes les armes possibles furent employées pour détruire notre publication, et on n'a que trop bien réussi, grâce à la peur du diable.

On nous taxait alors d'exagération, et nous devons dire cependant pour justifier nos écrits du temps que nous avons simplement dit tout haut ce que tout le monde pensait tout bas, mais ce que personne n'osait formuler, de crainte de s'exposer au courroux de ces messieurs de la soutane.

S'il y a une justice ecclésiastiques, elle doit être égale pour tous, et les éditeurs du *Courrier de Saint-Hyacinthe* doivent être punis aussi sévèrement que nous l'avons été pour avoir osé énoncer des principes subversifs et publié des vérités qui sont loin de faire honneur à nos éducateurs. Il y a si longtemps qu'on dit à Baptiste que l'éducation est inutile pour gagner le ciel qu'il a fini par le croire, et il ne veut pas payer pour faire instruire son gars.

Une autre raison péremptoire qui l'empêche de se fendre plus largement pour donner un salaire aux éducateurs de ses enfants c'est que la pieuvre cléricale l'a épuisé. Après avoir construit la résidence prinoière de M. le curé et de son vicaire, on a grevé sa terre de lourdes hypothèques, sous forme de répartition pour eriger un temple qui représente à lui tout seul, dans bien des cas, dix fois la valeur totale de toutes les constructions de la paroisse. Tous les ans il est obligé de payer un impôt considérable, élever une grosse famille et travailler comme dix nègres pour arracher à un sol souvent ingrat la subsistance de toute sa marmaille.

En dehors de toutes ces choses, il y en a une encore plus lourde, et c'en est une qu'il s'impose volontairement : c'est de faire instruire l'un de ses enfants pour en faire un homme de profession, au détriment des autres qui sont obligés de fouiller la glèbe justement à l'âge où ils devraient apprendre à lire.

Et l'on s'étonne ensuite quand on entend dire que les Canadiens sont ignorants.

Lisez l'article du *Courrier* :

Notre confrère du *Journal* fait une charge à fond, au sujet d'une annonce dans laquelle on demande une institutrice pour école élémentaire, à raison de \$92 par année, logée et chauffée.

Notre confrère proteste avec éloquence et s'écrie :

" Et les commissaires n'ont pas honte d'afficher cette pitance dans les journaux.

Quatre-vingt douze piastres par année ! Si cette pauvre fille n'est pas une Chinoise, il lui en coûtera toujours bien quarante pour ne pas crever de faim, cinq pour aller à l'église de temps à autre et une dizaine pour se vêtir décentement.

Au bout de l'année, après avoir épuisé sa santé à élever des enfants honnêtement, il lui restera donc quarante piastres.

Une fille de chambre, sa voisine peut-être, en aura le double pour avoir brassé de la plume et secoué des couvertes.

Faites instruire vos filles, braves gens ! Vous voyez ce que l'instruction, appliquée à la plus noble des tâches, rapporte à ceux qui l'ont reçue.

Franchement, nous avons honte d'être obligés d'écrire ainsi, mais n'est-il pas temps de stigmatiser, comme elle le mérite, l'avarice de ceux qui